

NOM – Prénom :

Adresse :

Code postal – Ville :

Courriel :

Téléphone :

Date et lieu de naissance :

Age :

Nationalité :

Conditions d'inscription des candidats :

Art. A. 212-35. – Pour les tests d'exigences préalables mentionnés à l'article R. 212-10-17, le dossier d'inscription des candidats est déposé un mois avant la date fixée pour les épreuves et comprend les pièces suivantes :

- La fiche d'inscription dûment complétée avec photographie
- La photocopie de votre pièce d'identité recto verso en cours de validité
- La ou les attestations justifiant de l'allègement de certaines épreuves fixées par l'arrêté portant création du diplôme du BPJEPS, spécialité Educateur Sportif, mention Activités Physiques pour Tous
- Le certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive datant de moins d'un an
- Pour les personnes en situation de handicap, l'avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté ou désigné par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées sur la nécessité d'aménager le cas échéant les tests d'exigences préalables selon la certification visée
- Un chèque de 30 € correspondant aux frais de gestion administrative

| Dispenses et équivalences à l'entrée en formation | Test navette « Luc Léger » et du test d'habileté motrice | Test navette « Luc Léger » |
|---|--|----------------------------|
| Sportif de haut niveau inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport | | X |
| Titulaire d'une qualification inscrite à l'annexe II-1 du code du sport ou à l'annexe de l'arrêté du 22 janvier 2016 | X | |

Le dossier d'inscription est à retourner par courrier à : AGMS CFA ROUEN HOCKEY ELITE – 25 rue Jean-Philippe Rameau – 76000 ROUEN.

⇒ Les dossiers retournés incomplets, ou après la date du 26 mai 2017, ne seront pas étudiés. Le candidat ne pourra pas se présenter aux tests d'exigences préalables.

⇒ En cas d'impossibilité majeure de vous présenter le lundi 26 juin 2017 (examen, concours...) et sur justificatif valable uniquement, vous serez convoqué à une nouvelle session le jeudi 31 août 2017.

Date :

Signature :

Organismes de formation proposant la formation :

(Précisez votre choix pour l'inscription en formation)

- CFA RHE GRETA EVREUX GRETA LE HAVRE Autres

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné,, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu des tests ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire au brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « activités physiques pour tous » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné :

M, Mme, Mlle :
Né(e) le :
Taille :
Poids :
Demeurant :

Et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- A l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e)) ;
- Et à l'exercice de ces activités.

Observations éventuelles :

.....
.....
.....
.....

Fait à

Le

(Signature et cachet du médecin)

Informations au médecin ci-après :

- 1 test navette « Luc Léger » : palier 6 réalisé pour les femmes et palier 8 réalisé pour les hommes.
- Test d'habileté motrice : enchaînement de 22 ateliers dans un temps strictement inférieur à 1 minute 46 pour les hommes et à 2 minutes 06 pour les femmes. (Des bonifications sont accordées pour les candidats âgés de 40 ans et plus).